



MODULE DE FORMATION

REF : PAL V2(01/2024)

Inspection visuelle des bagages et palpation de sécurité

OBJECTIFS

Le programme de la formation dispensée porte sur les droits et obligations attachés à l'inspection visuelle des bagages, effectuer des palpations de sécurité dans le cadre d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle.

PUBLIC CONCERNÉ/ PRE REQUIS

Membres des services d'ordre affectés à la sécurité des manifestations à caractère sportif, récréatif ou culturel. Pour les PSH, veuillez nous contacter.

CONTENU

Comprendre le système d'agrément et les personnes autorisées

Comprendre le concept de palpation de sécurité qui pourrait porter atteinte au droit au respect, aux libertés individuelles et à l'intimité des personnes, de ce fait, un cadre législatif encadre l'exercice de celui-ci.

Apprendre les différentes méthodes de palpations et leurs domaines d'applications

Connaître l'ensemble des dispositions légales et théorique concernant la palpation des personnes et la recherche d'objets dangereux dissimulés.

Mise en situation pratique

Mise en pratique collective en recréant une manifestation événementielle.

Evaluation pratique de mise en situation concrète + QCM

ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel,
- Mises en situations.

DURÉE DE FORMATION

- 7 Heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 12 stagiaires maximum.

MOYENS D'ÉVALUATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

- Validation sous forme de QCU et mise en pratique
- Feuille d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation

DELAI D'ENTREE EN FORMATION

- 20 jours